

Avis d'Appel d'Offre Ouvert National N° DNCMP/.. / F/2018 pour la fourniture de semences sélectionnées :125 tonnes de pomme de terre ; 42,37 tonnes de blé et 100 000 plants d'avocat, à la commune KABARORE.

Date de publication : 2 / 3 / 2018

Date d'ouverture : 22 / 3 / 2018

1. Objet

La commune KABARORE invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture **de semences sélectionnées :125 tonnes de pomme de terre, 42 ,37 tonnes de blé, , 100 000 plants d'avocat, à la commune KABARORE .**

Financement du marché

Le marché est financé sur le Budget Général de l'Etat du Burundi, exercice 2018.

3. Le marché est réparti en 3 lots suivants :

-Lot n° 1 : Fourniture de 42,37 tonnes de blé pour la saison 2018 B, des semences sélectionnées réparties comme suit : 15t au chef lieu de la zone JENE,15t au chef lieu de la zone KABARORE,12,37t au chef lieu de la zone RUGAZI,

N°	Type	Lieu	Quantité
1	Blé	Zone JENE	15 t
		Zone KABARORE	15 t
		Zone RUGAZI	12,37t

-Lot n°2 : Fourniture de125 Tonnes de semences sélectionnées de pomme de terre pour la saison 2019A réparties comme suit :55t au chef lieu de la zone

4

JENE,40t au chef de la zone KABARORE et 30t au chef lieu de la zone RUGAZI ,

N°	TYPE	Lieu	Quantité
1.	Pomme de terre	Zone JENE	55 t
		Zone KABARORE	40t
		Zone RUGAZI	30t

Lot n°3 : Fourniture de 100 plants d'avocat pour la saison 2019 A repartis comme suit :50 000 plants au chef lieu de la zone JENE,25 000 plants au chef lieu de la zone KABARORE,25000 plants au chef lieu de la zone RUGAZI.

N°	TYPE	Lieu	Quantité
1.	Plants d'Avocat	Zone JENE	25 000 chauquette greffés 25 000 fuertés greffés
		Zone KABARORE	12 500 chauquette greffés 12 500 fuertés greffés
		Zone RUGAZI	12 500 chauquette greffés 12 500 fuertés greffés

N.B : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou tous les lots et le nombre maximum de lots à attribuer à un soumissionnaire est limité à deux(2).

4 Délai de livraison

Le délai de livraison est de 15 jours pour le lot1 :du 01/04/2018 au 15 /04/2018 ,30 jours pour le lot2 :du 01/09/2018 au 30/09/2018 ,30 jours pour le lot3 :du 01/11/2018 au 30 /11/2018.

N.B : Des modifications en rapport à cette période peuvent être décidées par l'Acheteur sur base de la demande du fournisseur.

5. Condition de participation

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics révisé.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune KABARORE, pendant les heures de service, moyennant un bordereau attestant le paiement d'un montant de cent mille francs (100.000), réparti de la manière suivante : cinquante mille (50.000) francs burundais au compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000fbu au compte N° 0040564 ouvert à la BANCOBU KAYANZA au nom de la Commune de KABARORE.

. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Commune KABARORE, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

7. Présentation de l'offre

Un soumissionnaire peut soumettre son offre pour un ou deux lots.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de:

-2.000.000 (Deux millions de francs burundais) pour lot n°1;

-4 500 000 Fbu (Quatre millions cinq cent mille francs burundais) pour lot n°2;

-1 000 000Fbu (un million de francs burundais) pour lot n°3.

NB:

- La soumission pour deux lots entraîne le paiement de la caution de soumission pour chaque lot.
- Les chèques ne seront pas acceptés.
- La caution de soumission doit être libellée en francs burundais sous forme de garantie bancaire ou d'une autre institution financière agréée au Burundi

- Les offres doivent présenter la table des matières, être paginées et paraphées.

Les offres devront être déposées au Secrétariat de la Commune KABARORE le 22 / 3 /2018 au plus tard à 10heures locales. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat de la Commune KABARORE au plus tard le 22 / 3 /2018 à 10heures locales.

Toute offre reçue après l'heure limite ne sera pas prise en considération.

10.Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture dans la salle des réunions de la Commune KABARORE le 22 / 3 / 2018 à 10heure 30 minutes. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents ou par leurs représentants et une copie est transmise à la DNCMP. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

11.Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications techniques sont:

- des semences sélectionnées de type productif ;
- des semences ayant été produites par des multiplicateurs de semences agréés et reconnus par les services techniques ;
- des semences indemnes de toutes maladies transmissibles ;
- les semences devront être accompagnées d'un certificat de contrôle indiquant la variété et la quantité certifiée délivré par l'Office National de Contrôle et de Certification des Semences (ONCCS) ;
- L'acte d'engagement du soumissionnaire selon le formulaire en annexe;

9

- La garantie bancaire de soumission établie suivant le modèle en annexe;
- Les preuves d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du marché ;
- Une description détaillée des caractéristiques techniques en original ;
- Une attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes(OBR) en original;
- Un Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- Une attestation de non-redevabilité délivrée par l'INSS, en original;
- Une attestation de non faillite en original délivrée par le tribunal du commerce ;
- Une attestation de capacité financière délivrée par la banque du soumissionnaire ;
- Avoir une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;
- L'affirmation du producteur suivant le modèle en annexe.
- En cas de groupement le NIF est exigé à chaque membre du groupement ainsi qu'au groupement.

Les exigences en matière de qualifications financières sont:

- L'acte de soumission financière selon le modèle en annexe ;
- Le bordereau des prix selon le modèle en annexe ;
- Le bordereau des quantités et Calendrier de livraison selon le modèle en annexe ;

9. Adresse

Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

COMMUNE KABARORE.

Tél. : (257) 79936294 ou 69 701 710/79947424/69305550

Fait à Kabarore, le 26/09/2018

**L'ADMINISTRATEUR COMMUNAL
DE KABARORE**

Monsieur Victor NTAKIRUTIMANA

Personne Responsable des Marchés Publics

